



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 1^{er} juin 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le premier juin à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BARDOU.

PRESENTS : MMES ARMENGAUD - VALERO - MM ALBA - AYRAL - BERTHON - COLOMBIER - GALZIN - MOLIERES - VIALA D. - VERNHES - MMES FADDI - FRASSIN - RABOU - TAILLANDIER - KAZIMIERCZAK - MM BARBERA - BAZART - BOUTES (Suppléant) - BRESSOLLES - CRIQUET - CURETTI - DAGUZAN - FAGUET - FAU - GARDELLE - GAYRAUD - LENCOU - MAZARS - MONTAGNE - MOULET - RAMUSCELLO - RICARD - THOMAS - VANDENDRIESSCHE - VIALA B.

N° 2021/58

Objet : Administration : Acquisition d'un véhicule Nouvelle C3 Citroën

Monsieur le Président informe les membres de l'Assemblée que le véhicule C3 utilisé par le personnel de la Maison du Pays est devenu vieillissant : ce véhicule immatriculé AV-123-AG a été mis en circulation le 15 juin 2010 et a plus de 180.000 km.

De ce fait, il y a lieu de remplacer ce véhicule. Pour cela, une consultation a été réalisée auprès des vendeurs automobiles du territoire de la CCLPA.

Après analyse de l'ensemble des offres reçues, Monsieur le Président propose de retenir celle du Garage Bosco dont le siège est situé ZA Borio Novo à Vielmur sur Agout. Le véhicule proposé est une CITROEN C3 Blue HDI100 S&S BVM6 Feel Business couleur Blanc banquise au tarif de 12.869,51 € HT soit 16.027,16 € TTC (dont remise de 4.951,33 € HT et frais de gravage à 137,50 € HT).

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve l'acquisition du véhicule CITROEN C3 Blue HDI100 S&S BVM6 Feel Business couleur Blanc banquise au tarif de 12.869,51 € HT soit 16.027,16 € TTC (dont remise de 4.951,33 € HT et frais de gravage à 137,50 € HT),
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au Budget Principal 2021,
- autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 04/06/2021



Le Président

Thierry BARDOU
SERVIES LAUTREC
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LAUTRECOIS-PAYS D'AGOUT